L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 13 DÉCEMBRE.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

WASHINGTON.

LE QUARANTE-QUATRIÈME CONGRÈS—SÉNAT.

Washington, 12—Mitchell et Morton ont parlé sur l'enquête relative à l'Oregon et le sujet a été renvoyé. L'argumentation a porté principalement sur les questions légales. Morton a cité beaucoup de précédents; il a dit aussi: "en vertu d'une vieille loi anglaise, les personnes exécutées pour un crime étaient enterrées sur le côté d'une route et tout passant jetait une pierre sur le tombeau de façon à ce que le monument du criminel pût s'élever avec chaque génération. En ce qui concerne l'affaire de l'Oregon, tout historien futur ajoutera un commentaire de génération en génération qui en augmentera la grandeur."

L'amendement à la Constitution de M. Edmunds pour soumettre à la Cour Suprême le compte des votes a été discuté. Au moment où on allait voter, M. Bogy a dit qu'il désirait parler sur le sujet.

M. Edmunds a dit que son intention n'était pas de presser la prise en considération de ce sujet, mais que les sénateurs ne pouvaient fermer les yeux sur la condition peu satisfaisante des choses et que s'il y avait un moyen de régler un différend sérieux qui alarme beaucoup de gens, ce moyen devrait être examiné aussi promptement que possible. Le projet d'amendement est soumis au Sénat depuis la dernière session et M. Edmunds ne peut consentir à ce qu'il soit renvoyé à la semaine prochaine, mais il ne s'oppose pas au renvoi à demain. Une décision prompte est nécessaire pour que l'autre Chambre ait le temps de se prononcer et que les législatures des trois quarts des Etats aient le temps de ratifier l'amendement s'il est acceptable.

D'un autre côté, si l'amendement échoue, le Congrès ne doit pas tarder à trouver un autre moyen de vérifier le résultat de la dernière élection présidentielle.

M. Morton a combattu de nouveau la mesure et a dit que l'on demandait au Sénat de refaire par là le collège électoral avec tous ses défauts et aussi la clause de la Constitution qui autorise la Chambre des représentants à élire un président, clause qui est dangereuse. Dans son opinion ces deux clauses de la Constitution doivent être abolies. Il y a actuellement devant le Sénat un bill relatif au compte du vote électoral qui a passé au Sénat mais qui est toujours sur le bureau en raison d'une motion de le reprendre en considération.

Ce bill pourrait être passé pour faire face à la nécessité présente. Il espère que le Sénat, dans la difficulté actuelle, ne sera pas poussé à adopter un amendement constitutionnel qui réédite deux des plus dangereuses clauses de la Constitution.

Le Sénat s'est ajourné.

M. Bonzano a été confirmé comme essayeur de la monnaie à la Nouvelle-Orléans, et de Weeks comme fondeur.

Un grand nombre de maîtres de poste ont été renommés.

CHAMBRE.

Attitude déterminée du speaker Randall.

Pendant la plus grande partie de la séance d'aujourd'hui on a discuté la question importante de savoir s'il y avait des règlements gouvernant les deux Chambres réunies qui fussent actuellement en vigueur.

Cette question s'est présentée incidemment, à propos de l'ordre du jour. L'orateur pouvait décider en vertu d'un des règlements adoptés par la Chambre séparément, mais il a cité à l'appui de sa décision un règlement gouvernant les deux Chambres réunies. On en a appelé de la décision de l'orateur, messieurs Garfield de l'Ohio, Kasson de l'Iowa, Burchard de l'Illinois, Hoar du Massachusetts et McCrary de l'Illinois, soutenant qu'il n'y avait plus de règlement gouvernant les deux Chambres.

(N. B.—Le Sénat, trois jours auparavant, avait décidé par un vote de 50 contre 4 que ces règlements étaient abolis.)

L'orateur, cependant, a maintenu sa décision, en posant comme un axiome que ce qui n'avait pu être adopté que par les deux Chambres réunies, ne pouvait par cela même être défait que par les deux Chambres réunies.

Conséquemment, le Sénat seul ne saurait abroger les règlements des deux Chambres. Il a ajouté que puisque le compte des votes électoraux dans trois élections présidentielles avait été décidé en vertu de ces règlements des deux Chambres, il ne voyait pas pourquoi on ne ferait pas de même cette fois-ci.

Cette déclaration de l'Orateur a donné lieu à des applaudissements prolongés du côté des démocrates et dans les galeries.

Le bill de la dernière session relativement aux hôtels de la monnaie a été ensuite pris en considération. Ce bill continuera à être discuté demain et après-demain.

Le comité sur les allocations a présenté un rapport sur les allocations concernant les fortifications et le département de la Poste.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Départ des comités d'enquête du Sénat.

Washington, 12—Le sous comité d'enquête du Sénat pour la Louisiane part ce soir. Les deux autres sous comités pour la Floride et la Caroline du Sud partiront demain soir.

Washington, 12 déc.—Le comité sur les allocations a complété le bill du département de la Poste, qui comprend 33 millions, une réduction de 3 1/2 sur l'estimation du département.

Le juge Miller, de la Cour Suprême des Etats-Unis, se plaint qu'on a publié récemment une conversation qu'il aurait eue au sujet de la perspective politique, en ce qui regarde l'inauguration du prochain Président et qu'on a dénaturé les faits.

Séance du cabinet.

Washington, 12—Il y a eu aujourd'hui une séance du cabinet qui a duré deux heures. On a discuté la réponse qui devra être faite à la résolution du Congrès demandant des informations relativement à l'emploi des troupes dans les Etats du Sud pendant la dernière campagne électorale. On rapporte que le comité du Sénat a demandé à la compagnie télégraphique une copie de la correspondance de Mr Hewitt.

Le bruit que le général Shéridan a reçu l'ordre de remplacer le général Hancock comme commandant du département de l'Atlantique, et que le général Hancock a reçu l'ordre de se rendre sur la côte du Pacifique, est démenti par autorité.

LA LETTRE DE M. HEWITT.

Ce qui s'est passé entre lui et le président Grant.

Washington, 12 déc.—La lettre suivante a été adressée par l'honorable Abram S Hewitt à l'agent de la Presse associée à Washington:

J'ai lu dans les journaux d'hier une dépêche qui émane de vous, dans laquelle vous relatez une conversation que j'ai eue avec le président Grant relativement au triste état de choses dans la Caroline du Sud ainsi que mes entrevues avec le Président à ce sujet.

En ce qui regarde la Caroline du Sud, le Président ne m'a pas demandé le secret; au contraire, il m'a positivement dit que j'étais libre de communiquer ses vues au public.

Il m'a demandé le secret pourtant en ce qui a trait aux affaires de la Louisiane, et ce secret je l'ai respecté, tout en lui disant que je croyais qu'en livrant à la publicité la substance de notre conversation à cet égard il contribuerait beaucoup à rassurer l'opinion publique.

Au sujet de la Caroline du Sud, le Président m'a dit, qu'à son avis, il ne fallait pas moins de 63 membres, ayant des certificats d'élection du secrétaire d'Etat pour organiser la Chambre, et pour procéder aux affaires régulières de la Législature.

Comme cet avis était aussi le mien, j'ai envoyé le télégramme suivant:

A. C. Haskell, chairman, Charleston.—Je suis à même de dire qu'aucune Chambre ne sera reconnue par le Président à moins qu'il n'y ait 63 membres tenant des certificats d'élection du Bureau des Retours.

Signé: ABRAM S. HEWITT.

Mon but en envoyant ce télégramme était d'essayer de diminuer l'excitation qui régnait dans la Caroline du Sud et d'empêcher une collision entre les citoyens et les troupes des Etats-Unis que nous pensions devoir appréhender.

Le 6 décembre j'ai reçu une réponse qui m'a décidé à adresser les télégrammes suivants:

Au Président:

J'ai reçu une dépêche bien authentique de Columbia m'informant que 63 membres tenant des certificats d'élection du secrétaire d'Etat ont été assermentés par le speaker Wallace, laquelle Chambre est conséquemment organisée conformément à la loi, ainsi que vous l'avez déclaré vous-même.

Au Président:

Je viens de recevoir un autre télégramme, m'informant que la cour suprême de la Caroline du Sud a prononcé son jugement et a déclaré que la Chambre présidée par W. H. Wallace est la Chambre des Représentants légalement constituée, et que Mackay est un simple particulier, n'étant en aucune façon le speaker ou un officier quelconque de l'Assemblée Législative.

Dans l'après-midi de ce même jour, le sénateur Randolph m'a suggéré d'aller avec lui trouver le Président pour lui demander si, vu les circonstances, il ne se croyait pas autorisé à retirer les troupes de la Caroline du Sud et à reconnaître la Chambre des représentants régulièrement constituée et ayant soixante-trois membres.

Le Président nous a accordé une entrevue aussitôt. J'ai commencé la conversation en lui disant que je lui avais envoyé deux télégrammes pendant que j'étais à la Chambre, relativement à la Caroline du Sud.

Le Président a répliqué immédiatement qu'il les avait reçus, et que la veille dans la soirée il avait également reçu un télégramme de Columbia, lui disant que l'avis informé des individus là-bas que le Président reconnaîtrait comme la Chambre légale l'assemblée qui serait composée de 63 membres avec des certificats du secrétaire d'Etat.

Le Président a ajouté qu'il avait répondu que jamais il n'avait fait une pareille déclaration, qu'il ne croyait pas qu'une pareille information émanât de moi, et que dans tous les cas ce n'était pas vrai.

J'ai répliqué que je n'avais pas envoyé de télégramme à cet effet, mais que j'en avais envoyé un, conçu à peu près comme celui, autant que je pouvais me souvenir des paroles mêmes dont je m'étais servi:

Je suis en mesure de dire que le Président ne reconnaîtra aucune Chambre qui n'aura pas au moins 63 membres tenant des certificats du Bureau des Retours.

A cela le Président a répondu que c'était exact et qu'il avait en effet dit cela.

Puis il a ajouté: c'était là mon opinion individuelle, mais je n'ai pas dit que je reconnaîtrai une Chambre qui aurait 63 membres.

J'ai répondu: cela est vrai, mais je crois que c'était sous entendu, et je viens actuellement vous demander de reconnaître la Chambre qui a ces 63 membres.

Le Président a répliqué, que suivant les conseils qu'on lui avait donné il devait refuser de reconnaître la Chambre comprenant les 63 membres et qu'il ne savait pas s'il reconnaîtrait l'autre Chambre; que Chamberlain était gouverneur jusqu'à ce que quelqu'un fut inauguré régulièrement à sa place, et qu'il le soutiendrait.

Le Président n'a pas dit que j'avais abusé de sa confiance en quelque façon que ce fût, mais que j'aurais abusé de sa confiance en envoyant à Columbia le télégramme qui lui a été rapporté, et là-dessus, j'ai encore une fois nié avoir envoyé un pareil télégramme.

J'ai rappelé alors au Président qu'il avait les moyens de s'assurer de l'exactitude de mes souvenirs, parce que immédiatement après mon entrevue avec lui, j'avais dicté de mémoire la substance de notre conversation et je lui avais fourni une copie de ce que je venais d'écrire, en le priant de me renvoyer cette copie avec les corrections qu'il voudrait y faire, soit pour la publier, soit pour la conserver comme pièce justificative si, après le 4 mars, ses intentions étaient mises en doute.

Il ne m'a pas rendu cette copie et n'y a pas fait de corrections que je sache. Le Président ne m'a rien dit de ce que je me sois servi de ses déclarations dans le but d'aider à la défaite du parti que lui, le Président, représente.

Je n'ai jamais considéré le Président des Etats-Unis comme représentant un parti quelconque, et je regretterais toujours de voir le Président prendre toute autre position que celle de chef honoré du peuple des Etats-Unis, sans distinction de parti.

Signé: ABRAM S. HEWITT.

Les assassins nègres de la Caroline du Sud

Washington, 12 déc.—Une dépêche de Columbia au *Herald* rapporte que le premier nègre impliqué dans la conspiration qui ait été arrêté, a été découvert par la bourre dont il s'était servi pour charger son fusil.

Cette bourre se composait de la marge du journal Union Herald, sur lequel le propre nom du nègre était écrit en toutes lettres.

Après avoir été arrêté en vertu de cette seule preuve, le nègre a tout avoué.

CAROLINE DU SUD.

Election par les Démocrates d'un Sénateur des Etats-Unis.

Columbia, 12 déc.—Il y a eu aujourd'hui une élection, dans la Chambre démocratique, pour un sénateur des Etats-Unis. Il y a eu quatorze candidats, qui ont reçu de 1 à 11 voix. Le général M. C. Butler, du comté d'Edgefield, a reçu la pluralité des votes.

Les troupes arrivent de la Floride. Tout est calme et il n'y a pas la moindre excitation.

Le Sénateur Robertson ne reconnaît pas la légalité de la Chambre de Mackey.

Washington, 12 déc.—Une dépêche spéciale de Columbia, au Herald de New York, rapporte le texte de la lettre du Sénateur Robertson, représentant la Caroline du Sud au Congrès fédéral, dans laquelle il refuse de se laisser porter comme candidat pour une réélection.

La lettre conçue ainsi: "Considérant l'Assemblée qui a l'intention de procéder mardi à l'élection d'un Sénateur des Etats-Unis comme étant défectueuse constitutionnellement, faute de la coopération de la Chambre des Représentants constitutionnelle, je ne puis autoriser l'usage de mon nom comme candidat devant cette assemblée.

FLORIDE.

Le comité d'enquête.

Tallahassee, 12 déc.—L'affaire de mandamus a été renvoyée à demain. Le comité congressionnel a décidé de faire une enquête relativement à l'élection des officiers d'Etat aussi bien qu'à l'élection présidentielle.

Une requête a été adressée au secrétaire d'Etat pour les retours, qui ont été fournis. Après l'adoption de règlements pour se gouverner le comité s'est ajourné à demain.

Ce que Hayes dit, ou plutôt ce qu'il ne dit pas.

Cincinnati, 12 déc—Le gouverneur Hayes en réponse à une sérénade, après avoir prononcé quelques paroles de remerciements, s'est exprimé ainsi:

"Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que j'en dise davantage. Vous ne pouvez pas vous attendre à ce que je parle d'affaires politiques en cette occasion, non plus que de la nouvelle position que les affaires ont prises en ce moment."

Une assemblée populaire dans l'Ouest exprime sa détermination de maintenir la Chambre des Représentants, cette que cette, dans l'exercice de ses droits constitutionnels.

Chicago, 12—Des démocrates éminents de cette ville ont convoqué une assemblée qui a été très nombreuse, afin de discuter la situation politique. Les sentiments exprimés ont été en général d'une nature pacifique, mais l'opinion unanime est que la Chambre des Représentants doit être maintenue dans l'exercice de ses droits constitutionnels cette que cette.

Il a été résolu de convoquer un mass meeting pour vendredi.

ENCORE UNE CONTESTATION.

Cette fois dans le Michigan.

Detroit, 12—Les avocats démocrates préparent leurs preuves et leurs autorités afin de démontrer que le Michigan n'a donné que dix votes pour Hayes par suite d'une irrégularité relativement à Benton Hanchett, qui était un commissaire des Etats-Unis lorsqu'il a été élu.

Nouveau sénateur du Colorado.

Denver, Colorado, 11—Henry M. Teller a été élu sénateur des Etats-Unis pour six ans. Son terme commence le 4 mars prochain.

Réjouissances pour l'élection de Tilden.

Atlanta, Georgie, 12—Il y a eu ce soir une grande procession aux flambeaux pour fêter l'élection de Tilden. Plus de dix mille personnes assistaient au défilé.

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Londres, 12—Le consul de la République Argentine a reçu un télégramme du ministre des finances, qui lui apprend que la rébellion a été supprimée et que tout est tranquille. La nouvelle d'une insurrection générale est démentie.

FRANCE.

La situation devient grave.

Versailles, 12—Les présidents des différents groupes de la gauche ont demandé au président de la Chambre des Députés et au président du Sénat de s'efforcer de persuader au président Mac Mahon qu'il ferait bien de hâter la solution de la crise et d'accéder au vœu de la majorité.

Les députés de la gauche ont résolu de ne pas voter le budget jusqu'à ce qu'un cabinet républicain soit formé.

Le Président MacMahon ne laissera pas à la Gauche le contrôle de l'armée.

Paris, 12 déc.—A la séance du Cabinet, samedi, le Président MacMahon a déclaré qu'il ne consentirait jamais à se séparer du ministre de la guerre actuel. Voici ses propres paroles: "je n'abandonnerai pas le contrôle de l'armée et de son organisation, dont la sécurité du pays dépend, au hasard de la politique et des partis, qui pourraient dans ce cas, renverser ce qui vient d'être fait et compromettre à jamais le salut du pays."

Dans la Chambre des Députés, hier, Mr. Bordon a accusé la Gauche de vouloir renverser MacMahon et le Sénat.

Dernières nouvelles.

Paris, 12 déc—La situation politique est très tendue. On pense que le président Mac-Mahon a abandonné toute idée d'essayer de concilier la gauche et qu'il formera le Cabinet avec des membres de la droite.

Le problème ministériel résolu.

Paris, 12, soir—La crise est passée. Mr Jules Simon a été nommé président du conseil et ministre de l'intérieur et Mr Martel ministre de la justice. Les autres ministres sont conservés à l'exception de messieurs Dufaure et Marcère, qui se retirent.

ESPAGNE.

Les provinces Basques taxées.

San Sebastian, 12 déc—Le général Quesada a ordonné aux provinces Basques de payer 13,500,000 réaux pour l'entretien de l'armée d'occupation. Les députations ont refusé, alléguant l'impossibilité de payer une pareille somme. Il y a beaucoup d'excitation.

AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 12—Un télégramme de Pesth à l'agence de Reuter dit qu'on a lieu de croire que le ministère de la Hongrie donnera incessamment sa démission.

Le correspondant du *Standard* à Constantinople télégraphie ce qui suit: "Je tiens de bonne source que la conférence aboutira certainement à la paix. On a trouvé le moyen de tout concilier, en donnant des garanties suffisantes."

Une dépêche de Vienne au *Times* porte que le sentiment public est plus incertain à la paix en Turquie.

Un télégramme de St-Pétersbourg adressé au *Nord* dit: [illegible]

dans les cercles les plus élevés, d'une solution pacifique.

La constitution d'un nouveau cabinet Serbe.

Vienne, 12—On apprend de Belgrade que Mr Marinovitch a entrepris de former un nouveau Cabinet.

Assemblée préliminaire des chargés de pouvoir.

Londres, 12 déc.—Une dépêche de Constantinople à l'agence de Reuter annonce qu'à une assemblée préliminaire, les chargés de pouvoir ont échangé leurs vues qui sont généralement favorables à un résultat pacifique.

La Russie fait des concessions.

Londres, 12.—Le général Ignatieff, dans sa dernière entrevue avec le marquis de Salisbury a déclaré, dit-on, qu'il acceptera l'occupation de la Bulgarie par une puissance neutre, telle que la Belgique ou la Suisse.

Nouvelles rassurantes d'Orient.

Londres, 12—Une dépêche de Paris à l'agence de Reuter déclare que le télégramme suivant a été reçu de Constantinople:

A l'assemblée préliminaire des chargés de pouvoir sous la présidence du général Ignatieff, l'ambassadeur russe, on a commencé à discuter la question de la Servie et du Monténégro, et il a été arrêté que les règlements seraient officiellement sanctionnés plus tard:

La conférence admet l'opportunité de la rectification de la frontière du Monténégro par une commission internationale siégeant à Raguse. Cette rectification donnera au Monténégro onze districts, qui sont tous nommés.

Le prince de Monténégro s'engage à faire le voyage de Constantinople afin de rendre hommage au sultan en ce qui regarde l'acquisition de ce nouveau territoire.

La conférence admet également que le territoire serbe devra être évacué par les Turcs, les prisonniers des deux côtés mis en liberté et l'armistice prolongé jusqu'à la conclusion de la paix.

Il a été arrêté en outre que la vallée de la Drava servira de frontière occidentale à la Servie, cette rectification impliquant la cession du petit Lemornick à la Servie. Ces premiers résultats obtenus font croire que l'espoir d'une entente complète entre les Puissances était bien fondé.

Bulletin météorologique.

Pour les Etats du Golfe, hausse du baromètre suivie d'une baisse; temps partiellement couvert avec des pluies locales; vent variant du Sud au Sud-Ouest.

Bulletin maritime.

Port Eads, 12—Arrivée la barque américaine Wetterhorn, Wyman patron, 53 jours du Havre.

Passe Sud-Ouest, 12—Arrivé le navire Glenhaven, Fershowe patron, 40 jours du Havre.

Passe Sud-Ouest, 12 déc—Arrivés le navire norwégien Président, Lee patron, 58 jours de Londres; la barque espagnole Fama Amigo, 10 jours de la Havane.

Parti le steamer Diego.

Marchés étrangers.

Liverpool, 12—midi—Coton actif; Middling uplands 6 11/16d, Orleans 6 7/8d.

Ventes 15,000 balles; spéculation et exportation 4000; recettes 27,000, américaines 26,000.

Future ouvert ferme et calme.

Uplands, low middling à livrer en janvier, 6 5/8d, janvier et février 6 21d, mars et avril, 6 23/32d, expédié en novembre et décembre, 6 21/32d, nouvelle récolte, expédié décembre et janvier, par voilier, 6 11/16d, expédié janvier et février, par voilier, 6 25/32d.

Liverpool, 12 déc, 2:30 P. M.—Coton, Uplands, pas au-dessous du low middling, à délivrer en février et mars 6 21/32d., mars et avril, à délivrer 6 11/16d., nouvelle récolte, expédié en mai et juin, par voilier, 6 13/16d.

3 heures P. M.—Coton, Uplands, pas au-dessous du low middling, nouvelle récolte, expédié en février et mars, par voilier, 6 13/16d.

Liverpool, 12, 5 h. P. M.—Futures, plat. Uplands low middling strictes, février et mars 6 5/8d., nouvelle récolte, expédiée décembre et janvier, par voilier 6 5/8d., ventes aujourd'hui 7300 américain.

Marché monétaire.

New York, 12—Après-midi—Argent, facile à la clôture, offert à 2, sterling ferme à 2; or 107 1/2 à 107 5/8; bons du gouvernement actifs et meilleurs, nouveaux 5, 110 3/8; Bons d'Etats calmes, prix nominal.

Marchés américains.

New York, 12—Après-midi—Coton calme à la clôture. Ventes 889 balles. Middling uplands 12 1/4, orléans 12 7/16. Recettes nettes consolidées 95,557. Exportation à la Grande Bretagne 33,808, en France 1532; au Continent 11,584, par le canal 4,383.

New York, 12—Coton—Recettes nettes 2207; brutes 6508; Futures fermées à la clôture. Ventes 23000. Décembre 12 13/32 à 7/16, janvier 12 19/32, février 12 25/32 à 13/16, mars 12 29/32 à 13, avril 13 3/32, mai 13 9/32 à 5/16, juin 13 7/16 à 15/32, juillet 13 19/32 à 5/8, août 13 11/16.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 12—La rivière a baissé de 10 pouces.

Cincinnati, 12—L'Ohio n'a, ici, que 9 pieds 2 pouces et continue à baisser.

Louisville, 12—Il n'y a que 5 pieds 10 pouces dans le canal.

Evansville, 12—Rivière, 5 pieds 9 pouces.

Cairo, 12—Le fleuve baisse—sa profondeur actuelle est de 10 pieds 8 pouces.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 12 décembre 1876.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
9 Déc.	$2,261,087 57	$220,551 31
11 Déc.	2,117,266 92	74 228 50
12 Déc.	2,763,258 85	183,229 95
Jusqu'ici cette semaine	$7,161,713 34	538,174 15
Même temps la semaine dernière.	7,315,969 63	693,136 97
Total de la semaine dernière	13,454,078 86	1,133,803 93
Total la semaine précédente	11,372,190 59	909,611 86

La demande d'argent n'a pas été fort animée et le papier de commerce n'a pas varié.

L'or a ouvert à 107 5/8 à 107 7/8 contre 107 1/8 à New York, et, après un mouvement prononcé a fermé à 107 7/8 à 108 1/8 contre 107 1/8 à New York. Les transactions se sont élevées à $76,000, dont $1000 à 107 1/2, $10,000 à 107 5/8, $6,000 à 107 3/4, $1000 et $3000 à 107 7/8, $5000, $9000 et $15,000 à 108, $5000 à 108 1/8, $2000 à 108 1/4, $20,000 à 107 7/8 à 108 1/8.

Le cours de l'or et une assez bonne demande ont affermi le change étranger dans le sterling, il y avait, à la clôture, une hausse de 1 cent ou environ 2/10 pour cent, et dans les francs, une hausse semblable. Les opérations de sterling ont atteint le chiffre de 46,000 livres dont 5000 connaissement à 510, 4000, 4000 et 9000 à 510 à 510 1/2, 10,000 à 510 à 511, 1000 et 1000 à 511 1/2 1500 connaissement de navire, à 509 1/2, 3000 clear No 1, à 510 1/2, 1000 à 511, 3000 à vue, à 515, 1000 do de banque à 515, 3000 (1000 et 2000) à 516.

Les ventes de franc embrassent 1,260,000 dont 60,000 en change de commerce, à 4,95, 400,000 à 4,95 à 4,94 3,8, 100,000 à 4,94 3/4, 200,000 à 4,93 3/8, 600,000 à 4,95 à 4,93 1/2.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 510 1/2 à 511 1/2 le connaissement et le clear No 1, — à 516 1/2 les traites des banques; les francs, 4.93 1/8 à 4.93 1/2 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change de commerce, à vue, a été en bonne demande et ferme. Les transactions comprennent $410,000, dont $60,000 en change de commerce et $25,000 de banque, à 9/16 pour cent d'escompte, $65,000 en change de commerce, $190,000 de banquiers et $140,000 (40,000, 50,000 et 50,000) de banque, à 1/2, $20,000 de banque à 15/32 et $20,000 à 3/8.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York, à 1/4 pour cent d'escompte. Le change de commerce à vue a été coté à 1/2 contre 9/16 à 1/2, hier.

Voici le rapport officiel des ventes annoncées, aujourd'hui, au Stock Exchange:

$10,000	State Consols		56¾
10,000	do	do	56¾
1,000	do	do	56½
9,000	do	do	57

Faisant un total de $30,000 State Consols.

$12,000	Premium Bonds		31¾
12,000	do	do	31⅝
10,000	do	do	32¼

Faisant un total de $34,000 de Premium Bonds.

Les actions sont toujours extrêmement calmes. Le nombre d'actions de la compagnie de loterie de la Louisiane, vendue hier, est de 73, au lieu de 15.

Les consolidés de l'Etat ont été assez recherchés, mais ont légèrement fléchi. Taux de clôture, 56 1/2 à 56 3/4 contre 56 1/2 à 57, hier.

Les bons à prime ont fléchi d'une fraction. Taux de clôture, 31 3/4 à 32, contre 32 à 32 1/4, hier.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 12 décembre 1876.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 7300 balles à des prix qui ne mécontent aucun changement dans nos cours. À l'exception d'une légère modification dans le strict middling, qui a dû venir à un taux moins bas.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

[illegible]

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

[illegible]

TABAC—Pas de transaction rapportée dans la journée. Le montant des boucauts en vente est de 2,528.

Nous continuons à coter:

Low Lugs	[illegible]
Medium à Good Lugs	[illegible]
Low Leaf	[illegible]
Medium	[illegible]
Good	[illegible]
Fine	[illegible]
Selections	[illegible]

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1876	[illegible]	11,661
Arrivé dep. 3 jours		
Précédemment	1,486	1,486
Total		13,136
Expédié depuis 3 jours		
Précédemment	1,204	
Mis en balles, consommation de la ville, etc.	519	1,719
Stock en mains, do		12,317

SUCRE—Reçu ce matin [illegible] boucauts. Nous cotons: Inférieur 5 à 5¼ c. la livre; commun à good common 6½ à 7 c.; fair à good fair 7¾ à 7¾ c., good fair à fully fair 7¾ à 7¾ c., prime à strictly prime 8 à 8¼ c., choix 8½ c., centrifugal 8½ à 8¾ c., jaune clarifié 9¼ à 10 c., blanc 11.

MÉLASSE—Reçu 1373 barils. Communs 35 à 38 c. le gallon; centrifugal, 30 à 42 c.; fair, de 40 à 45 c.; prime, 46 à 48; strictly prime 47 à 48 c.; choix, 50 c.

FARINE—Vendu 500 barils aux prix suivants: Fine $4,75 le baril; double extra, $6,75; good treble extra, $6,90 à $6,95; choice treble extra, $6,90 à $6,75; choix extra, $7,25 à $7,50.

Nous cotons: common $4 le baril, fine 4,25 à $4,50; superfine $4,75 à $5; double extra $5,50 à $5,50; low treble extra $5,50 à $5,25; good do $6 à $6,25; choice do, $6,50 à $6,75; choice extra $7 à $7,25; choix de famille $7,25 à $7,50; fancy $7,75.

VIANDES SALÉES—Épaules, loose, 6½ c. la livre. Au détail, 6¾.

JAMBON—Le choix sugar cured, petits, vaut à 16 c. la livre; gros, 14 à 14½.

GRAISSE—La graisse en tierçons presse vaut 10 à 10¼ c. la livre; en barils 11 à 11¼; au détail la graisse de choix raffinée, en tierçons, vaut 10¾, en barils 11¼.

BACON—Épaules, 7¾ c. la livre; clear rib sides, 9¼ c., clear sides 9½ c. Au détail, ces prix haussent de ¼ c.

PORC—Mess, $17,25 le baril. Au détail $18 à $18,25.

WHISKEY—Le rectifié de la Louisiane vaut $1,06 le gallon; l'ordinaire rectifié $105; choix $108 à $110.

MAIS—Vendu 5,300 sacs comme suit; blanc et rouge mêlé, 55 c. le boisseau; blanc 56, jaune 56.

AVOINE—St-Louis, 46 c. le boisseau; Texas, 47; choix de Galena, 52.

SON—80 c. les 100 livres.

FOIN—Prime, $18 le tonneau.

VOLAILLES, &c.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5,50 à $6 la douzaine; les poulets, $2,25 à $2,75; les canards $4,25 à 4,50; les oies, $7 à $8; les dindes, $14 à $17. Les grosses volailles de la Louisiane, $4,50 à $5; les poulets, $2,25 à $2,75; les canards $3,25 à $3,50; les oies, $7 à $8; les dindes $12 à $16.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 28 à 30 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 33 à 35 c.

BEURRE—Le beurre de choix de Goshen vaut 35 à 36 c. livre; medium 28 à 33 c.; inférieur, 24 à 28; le beurre de choix de l'Ouest, 28 à 30; medium de l'Ouest, 19 à 21; inférieur, 14 à 18.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre Rosette valent $3 le baril; les Peach Blows, $3,25; les oignons $2,25 à $2,50.

CAFÉ—Ordinaire 16¼ à 16½ c. (or) la livre; fair 18 à 18¼ c.; good 18 à 18¾; prime 19 à 19¼. Au détail, ordinaire 18¼ c. or la livre; fair 18¾; good 19¼; prime 19½.

SEL—Nous cotons: Course, 80 c. le sac; fin, $1,105, pris à l'entrepôt; Turks Island, nominal, à 75 à 80 c. par sac de deux boisseaux.

RIZ—Nous cotons: Louisiane No. 2, 3¼ c. la livre; ordinaire 3¾ à 3½ c.; fair 4 à 4¼ c.; good 4¼ à 4½; prime 4¾ à 4¾ c.; choix 5¼ à 5¾ c. Le riz brut, vaut bon, $2,75 à $3 le baril; prime, $3 à $3,25.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent 6¼ à 6½ c. la livre; peaux salées, 14 à 14¼ c.; dry flint 13 à 16 c. Les peaux des abattoirs au-dessous de 35 livres, 9¼ c. la livre; de 70 à 75 livres, 7¼ c.; au-dessous de 70 livres, 7¾ c.; peaux de vache 7½ c.; kips, de 25 à 34 livres, 10 c.; kips de 25 à 30 livres, 9 c.; peaux de veaux 75 c. pièce.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

12 Décembre 1876.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs du Texas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cochons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Prix des bestiaux.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 12 DECEMBRE 1876.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque (ang) Woolloomooloo, Marshall, Havre
Brick Lewis L Squires, Baker, Gênes

ARRIVÉS.

Barque (ital) Domenico Lassata, Genes
Barque (esp) Carlotta, ——, Havane
Brick Maid of Glenavon, Davis, Rio de Janeiro
Brick (all) Adler, Herbert, Rio de Janeiro
Goelette C H Lawrence, Kemp, Boston
Barque (autr) Casimiro C. Gladulich, Glocester
Barque Trocca, McNiel, Liverpool
Barque (nor) Erno, ——, Glocester
Goelette Gabriel Aime, Vereau, du haut du fleuve

Arrivé au Bayou Bœuf

Goelette Reporter, ——, Riv Amite
Goelette Victoria, ——, Springfield

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita Belle, McKitrey, du Bayou Sara
Assumption, Dufour, de Donaldsonville
Bonnie Lee, Scovell, de Shreveport
Robert E Lee, Campbell, de Vicksburg
Emma, Cantou, du bas du fleuve
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Isabel, O'Fry, du bas du fleuve
Belle Rowland, Scovill, de Shreveport

MONTANT LE FLEUVE
et attendant des ordres

Navire (ang) Advance, Rogers, Liverpool
Navire (ang) Alpha, Young, Liverpool
Barque (esp) Paulo, Amigo, Havane
Navire (norv) Président, Lee, Londres
Navire (ang) J. E. Gordon, Champion, Aspinwall
Navire (ang) Melanie, Moore, Anvers
Navire (ang) Partyla, McAllister, Dunkerque
Navire (norv) Garibaldi, Zachrisson, Liverpool
Navire Gettysburg, Alexander, Brême
Barque (norv) Martell, Hansen, Liverpool
Barque (norv) Quaile, Dochlen, Londres
Barque (norv) Brilliant, Paulsen, Glocester
Barque (norv) Rolfs, Johnson, Londres
Barque (norv) Sibal, [illegible], Arendal
Navire Octavia, Purfy, Havre
Barque (esp) Louisiana, Chigra, Kingston, Ja
Barque (ital) Vittor Pisana, Scarpa, Glocester
Navire Belle O'Brien, O'Brien, Liverpool
Barque (norv) Emma, Anderson, Bordeaux
Barque (norv) Wanderer, Nelson, Bordeaux
Barque (norv) Dagmar, [illegible], Liverpool
Barque (norv) Cristiania, Ulrichsen, Marseille

EXPORTATIONS.

HAVRE—Par barque Woolloomooloo—1879 balles coton, 200 merrains à ordre
GENES—Par brick Louis L Squires—1284 balles coton, divers à ordre

IMPORTATIONS.

BORDEAUX—Par barque Wanderer—[illegible]

[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

BAYOU SARA—Par steamer Ouachita Belle—[illegible]
DONALDSONVILLE—Par steamer Assumption—[illegible]
HAUT DU FLEUVE—Par goelette G Aime—[illegible]
RIV AMITE—Par goelette Reporter—[illegible]
SPRINGFIELD—Par Goelette Victoria—[illegible]
SHREVEPORT—Par steamer Bonnie Lee—[illegible]
VICKSBURG—Par steamer Robert E Lee—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer Emma—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer Martha—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer Isabel—[illegible]
SHREVEPORT—Par steamer Belle Rowland—[illegible]

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]
NEW ORLEANS & JACKSON RAIL ROAD—[illegible]
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible]
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—[illegible]

MEMORANDA.
(Par le Télégraphe.)

[illegible]

[illegible]

Navires partis ou mis en charge — [illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

[illegible]

Banque Nationale de l'Union, [illegible]

Etat de situation semi-annuel de la STATE NATIONAL BANK de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La. [illegible]

Union Française. [illegible]

BEAUTÉS SPÉCIALES DE CHEMINS DE FER.

[illegible]

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme désignent le quartier de l'incendie de la manière suivante:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 128, les cloches frappent 1 coup, puis, 3 secondes après elles frappent 2 coups, et 3 secondes après 8 coups, indiquant ainsi 128. L'alarme ne doit être répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 4, les cloches frappent 4 coups, puis au moment après 3 coups—ce qui indique que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 4.

Si l'incendie s'étend, les cloches frappent 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

[illegible]

CHARRUES

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES À CANNES À SUCRE.

La charrue la plus élevée de l'Exposition du Centenaire décernée à B. F. AVERY & SONS.

Charrues en acier No 65 pour terres à canne.

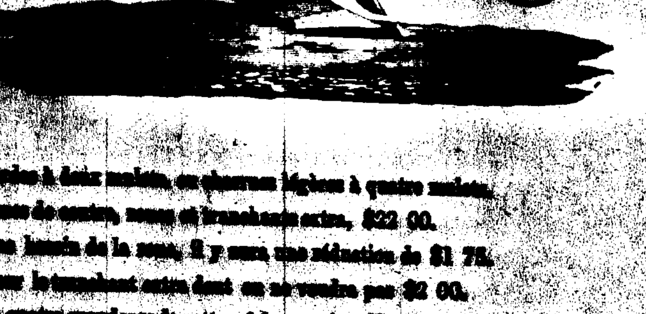

Charrues légères à deux manches, ou charrues légères à quatre manches.

Prix avec lames de contre, socs et tranchants extra, $22 00.

Si l'on n'a pas besoin de la roue, il y aura une réduction de $1 75.

Réduction pour le tranchant extra dont on ne voudra pas $2 00.

Nous fabriquons quatre grandeurs de cette série, savoir: Nos 65, 66, 67, 68.

CHARRUES No 69 pour terres à canne.

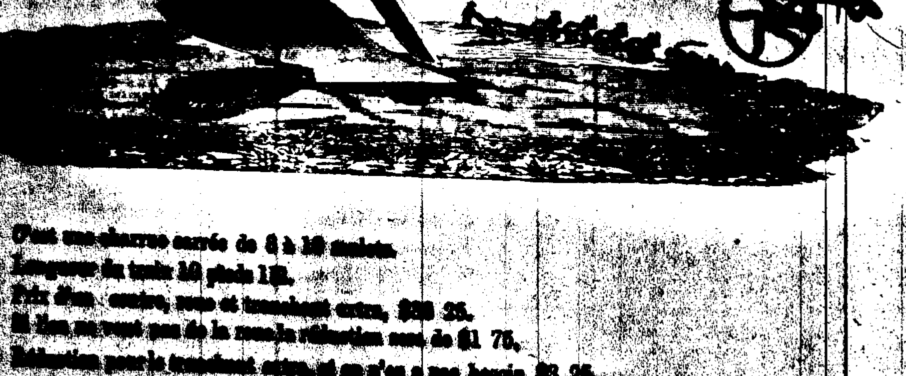

C'est une charrue carrée de 8 à 10 mulets.

Longueur du train 10 pieds 1/2.

Prix d'un, contre, soc et tranchant extra, $28 25.

Si l'on ne veut pas de la roue la réduction sera de $1 75.

Réduction pour le tranchant extra, et on n'en a pas besoin $3 25.

LISTE DES PRIX
des
CHARRUES pour terres à canne et les accessoires.

N. B.—Tous nos prix comprennent un tranchant extra ou détaché. Si l'on n'a pas besoin d'un, on déduit le prix ou net détaché.

[illegible]

Charrues pour terres à canne.

[illegible]

Contres et lames extra.

[illegible]

Garniture de fers.

[illegible]

CLAVETTES EN FER FORGE.

Faites du meilleur fer.

[illegible]

Ces clavettes sont exceptionnellement épaisses et fortes.

Pour les catalogues illustrés s'adresser à

A. BALDWIN & CO.

ou à

STAUFFER, MACREADY & CO.,

Agents à la Nlle-Orléans.

On l'on peut toujours se procurer un assortiment complet des Charrues d'Avery et de leurs accessoires.

[illegible]